

Annexe à la délibération

Tableau récapitulatif de l'ensemble des indemnités hors majorations allouées aux membres du Conseil Municipal nommément désigné(e)s

FONCTION	TAUX FIXÉ EN RÉFÉRENCE A L'INDICE BRUT TERMINAL DE LA FONCTION PUBLIQUE hors majorations au 9 juin 2023
Maire	38,31 %
Adjoint(e)s	16,50 %
Conseill(er)ère délégué(e)	10,25%
Conseill(er)ère référent(e)	4,42 %